

La SGP partenaire des maires d'Ile-de-France

Pour la 2e année consécutive, la Société du Grand Paris (SGP) participe au salon de la Nouvelle Ville organisé par l'Association des maires d'Ile-de-France, du 9 au 11 avril au parc floral de Vincennes (94).

A l'occasion du salon, le Préfet de la région d'Ile-de-France, la SGP et la Chambre des notaires de Paris signeront, le mardi 9 avril à 14 h 30, une convention créant l'observatoire des marchés fonciers et immobiliers aux abords des gares du Grand Paris. A 15 heures, Etienne Guyot, président du directoire de la SGP, participera à l'atelier "Grand Paris, où allons-nous ?" et détaillera la feuille de route de la SGP, un mois après les arbitrages rendus par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Sur son stand (n°H18-I27), la SGP présentera les maquettes de travail élaborées par l'architecte Jacques Ferrier sur les gares du Grand Paris, mais aussi la nouvelle représentation graphique du réseau Grand Paris Express :

Fidèle à sa méthode de travail partenarial, la SGP maintient un lien étroit avec les élus franciliens, notamment grâce aux comités de pilotage du projet qui sont organisés tout au long de l'année, mais aussi avec les travaux du comité stratégique que préside Jean-Yves Le Bouillonec. A noter que, comme l'année passée, la SGP organisera, courant mai, des conférences de tronc à destination des élus franciliens et de ses partenaires.

[Cliquez ici](#) pour plus d'informations sur le programme de la SGP au salon de la Nouvelle ville (stand n°H18-I27).

Jean Daubigny

Jean Daubigny, préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris
« Mon rôle, c'est de faire travailler toutes les forces du Grand Paris en pleine synergie »

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a dévoilé le Nouveau Grand Paris le mois dernier. Que retenez-vous de ses décisions ?

66

C'est le nombre de comités de pilotage qui se sont tenus en 2012. Ces réunions, précédées de plusieurs centaines de comités techniques, rassemblent les acteurs du projet et sont un lieu d'échange et d'examen des meilleures solutions techniques, urbaines et environnementales pour l'implantation et l'insertion des ouvrages du Grand Paris Express.

Acquisition foncière à Cachan

Signature du premier contrat d'acquisition foncière à Cachan

Lundi 25 mars 2013, Jean-Yves Le Bouillonec, maire de Cachan, député du Val-de-Marne, et Etienne Guyot, président du directoire de la SGP, ont signé le contrat d'acquisition de la parcelle du marché aux comestibles de la ville de Cachan, nécessaire à la réalisation de la gare d'Arcueil-Cachan sur la future ligne 15 du Grand Paris Express (ligne Rouge Sud entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs).

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus.

L'évacuation des déblais anticipée

Les essentiels environnement

Le Premier ministre a réaffirmé un engagement fort de l'Etat en faveur d'un Grand Paris porteur de solidarité, de performance, de compétitivité économique et de justice pour l'avenir de la région Ile-de-France et de ses habitants. Il s'agit de cesser d'opposer court terme et long terme, c'est-à-dire de préparer l'avenir en répondant aux préoccupations immédiates de nos concitoyens. Les décisions du gouvernement marquent ainsi une grande détermination en confirmant un projet dont le coût s'élève à 30 milliard d'euros. Des opérations concrètes seront immédiatement lancées pour améliorer les transports et le logement notamment.

Sur le volet transport, quels seront les bénéfices du Nouveau Grand Paris en faveur des habitants et des territoires ?

90 % des habitants de l'Ile-de-France se trouveront à proximité d'un mode de transport efficace et rapide. C'est un engagement en faveur de la solidarité des territoires et des personnes qui, par exemple, ne seront plus discriminées en fonction de leur lieu d'habitation et des moyens de transport qu'elles utilisent. Les transports publics du Nouveau Grand Paris amélioreront aussi les mobilités au profit du développement économique et de l'emploi car chaque territoire pourra valoriser ses potentiels en étant mieux relié avec les points stratégiques de la région et avec Paris.

Quels sont vos dossiers prioritaires et vos liens avec la Société du Grand Paris ?

Ce sont d'abord les dossiers d'aménagements urbains et de logements, ceux d'infrastructures et de transports qui sont tous des dossiers importants pour l'avenir. Je porte l'ambition de l'Etat de faire de l'Ile-de-France une région solidaire et compétitive. Mon rôle, c'est de faire travailler toutes les forces du Grand Paris en pleine synergie de manière à mieux structurer notre agglomération. Et puis bien sûr, il y a les contrats de développement territorial qui organisent le développement à venir autour des futures gares du Grand Paris. Ce sont des instruments inédits et concrets de planification et de programmation stratégique. Les acteurs sont nombreux et font un travail formidable pour rendre tous les actions cohérentes. La Société du Grand Paris nous aide beaucoup grâce à la vision du Grand Paris qu'elle projette dans l'avenir et au travail de ses équipes. Je pense, notamment, aux études réalisées et qui sont indispensables pour porter à maturation chacun des projets de développement territorial.

Pour découvrir l'interview vidéo de M. Daubigny, [cliquez ici](#).

L'évacuation des 20 millions de m³ de déblais des chantiers du Grand Paris Express constitue un véritable défi. Soucieuse d'anticiper les risques et de limiter les nuisances, la SGP a élaboré un schéma global d'évacuation des déblais, décliné de manière opérationnelle territoire par territoire.

Pour en savoir plus sur le sujet, [téléchargez le premier numéro de la collection "Les essentiels environnement"](#).

Conseil de surveillance

Le conseil de surveillance de la SGP réuni le 29 mars 2013, a validé le rapport 2012 du directoire et approuvé à l'unanimité le compte financier et l'affectation des résultats. Pour plus d'information, [téléchargez le communiqué de presse](#).

Cinq nouveaux membres du conseil de surveillance ont été nommés en tant que représentants de l'Etat :

- Nathalie Morin, cheffe du service France Domaine ;
- François Delarue, président-directeur général de l'Agence foncière et technique de la région parisienne ;
- Jean-Paul Albertini, délégué interministériel au développement durable, commissaire général au développement durable ;
- Bertrand-Pierre Galey, directeur, adjoint au directeur général des patrimoines, en charge de l'architecture ;
- Serge Morvan, directeur général des collectivités locales.

[Cliquez ici](#) pour visualiser la composition complète du Conseil de surveillance de la SGP.